

## Augmentation de l'IFSE des officières et officiers de restauration A travail égal - Salaire égal



Le 17/11/25

La CGT des territoriaux d'Aulnay-sous-Bois a adressé un courrier au Maire pour porter une revendication forte des officières et officiers de la restauration municipale.

Nous attirons son attention sur la revalorisation indemnitaire de ces agent.es compte-tenu des missions essentielles à la qualité du service et des responsabilités importantes de leur poste qu'elles et ils assurent quotidiennement auprès de la population de la Ville.

Leur indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) n'a pas été revalorisée depuis plusieurs années alors que leurs missions se sont accrues et sont plus complexes : évolutions réglementaires, exigences de qualité, gestion de l'office, gestion des denrées Bio, contraintes budgétaires notamment.

La CGT a donc sollicité le Maire pour revendiquer une augmentation de l'IFSE à hauteur de 250 euros mensuels pour l'ensemble des officières et officiers de la restauration municipale, afin de reconnaitre leur expertise et leur engagement au service public.

Afin d'appuyer la démarche de défense des intérêts des agents, la CGT attire l'attention de Monsieur le Maire sur le fait que cette mesure permettrait de renforcer l'attractivité de ces postes et de valoriser les compétences spécifiques mobilisées dans ce secteur, ce qui est d'importance pour la qualité du service proposé par la Ville à ses habitants.

C'est dans ce même objectif que les responsables d'offices ont bénéficiés d'une revalorisation de 400 € il y a deux ans.

Il est temps de répondre à cette inégalité de traitement.



## A TRAVAIL EGAL = SALAIRE EGAL

Il est essentiel de préserver l'égalité dans le traitement des agents de la restauration!

Ensemble, faisons entendre notre voix pour obtenir le respect que nous méritons. Seules nos luttes collectives permettront d'arracher des avancées!

Vous voulez vous syndiquer ou nous contacter **①**:



Ne pas jeter sur la voie publique